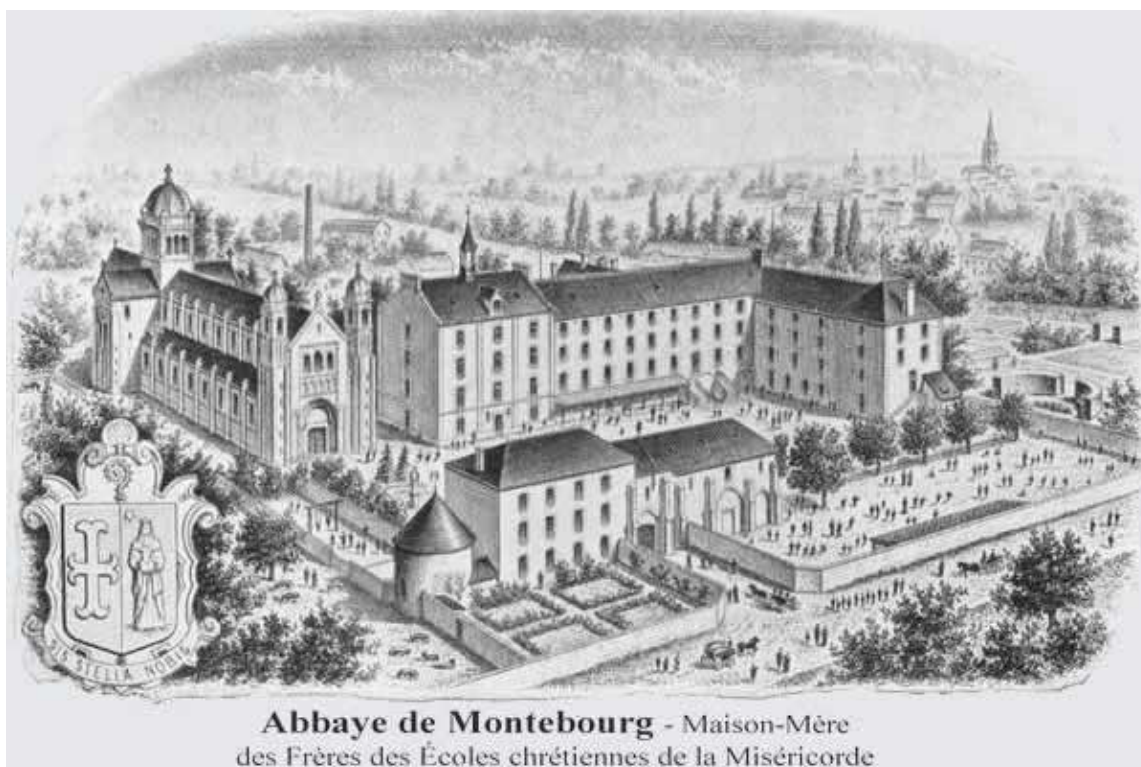


Document du mois de janvier 2015

Les Frères des écoles chrétiennes de la Miséricorde



La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel



Une fondatrice, deux congrégations

Sœur Marie-Madeleine Postel avait fondé la congrégation des Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde en 1807. Elle souhaitait une structure d'enseignement pour les garçons comparable à celle qu'elle avait mis en place pour les filles. C'est sous l'impulsion que naît la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes de la Miséricorde en 1842.

- *Les Chers Frères n'ont pas seulement avec leurs Sœurs la ressemblance de nom, la conformité de Règles, l'union intime de prières et de bonnes œuvres, mais ils sont une expression fidèle de la pensée fondamentale de la Sainte Mère Marie-Madeleine.*

Les deux Congrégations sont "**sœurs**" », écrit le Frère Valentin, Supérieur général de l'Institut.

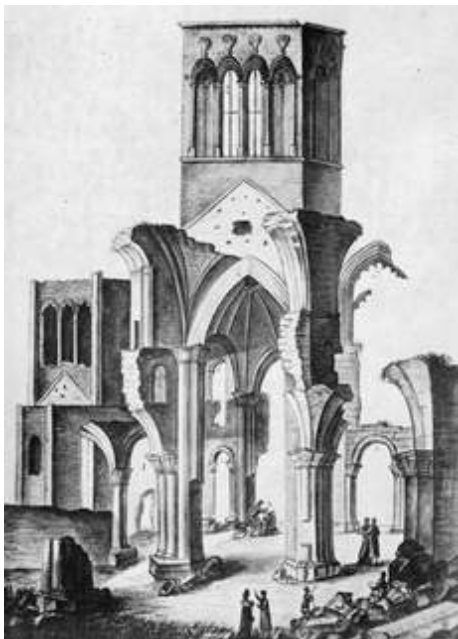
Les Frères de la Miséricorde s'installent d'abord à **Coutances**, avec l'aide de **Mgr Delamare**, vicaire général de Mgr Robiou évêque de Coutances et d'Avranches, ainsi que d'un jeune prêtre, l'**abbé Mabire**, qui dirige dans un premier temps l'institution.

Par la suite, c'est le **Frère Benoît**, nommé Supérieur général et premier postulant accueilli le 2 octobre 1842, qui en a la charge.

Bien vite, les Frères sont forcés de quitter Coutances pour s'installer dans des locaux plus vastes afin de faire face au développement de la communauté.



Installation à Montebourg



En 1844, Mgr Delamare rachète **les ruines de l'ancienne abbaye de Montebourg**, presque entièrement détruite durant la période révolutionnaire, afin d'y installer la congrégation.

Les Frères de la Miséricorde y poursuivent leur œuvre de formation tout en travaillant à la restauration de l'abbaye.

En 1846, les Frères jouissent déjà d'une excellente réputation si bien que Mgr de Bervanger fait appel à eux pour s'occuper de **deux internats d'orphelins à Paris** :

celui de Saint-Nicolas d'Issy
et celui de la rue Vaugirard.

Sept Frères s'y rendent et devant le succès rencontré, d'autres Frères sont appelés en renfort.

Néanmoins, ce succès se fait au préjudice des Frères restés à Montebourg. Par ailleurs, la situation politique devenant de plus en plus instable, surtout pour une communauté naissante et non reconnue par l'État, **la décision fut prise du retour des Frères à Montebourg dès 1848.**

Période d'extension et de prospérité

Une fois les Frères revenus à Montebourg, la congrégation poursuit son extension et en 1856, Mgr Daniel lui obtient la reconnaissance légale. En 1865, Mgr Bravard lui donne ses Règles définitives, celles de saint Jean-Baptiste de La Salle, « **mais appropriées à leur genre d'apostolat près des enfants des campagnes** » écrit encore le Frère Valentin.

L'Institut connaît alors une longue période de prospérité, en devenant un foyer actif de formation des jeunes religieux et une maison d'éducation de renom dans la région.

Ainsi, à la veille des lois anticongrégationnistes, la congrégation des Frères de la Miséricorde de Montebourg compte entre 130 et 150 membres desservant une vingtaine d'écoles et un orphelinat.



Les turbulences au 20^e siècle

Dispersion en 1904

En 1904, si certains Frères se sécularisent pour poursuivre leur mission, la plupart se réfugie à Brugelette en Belgique avec les Supérieurs. Ils font leur retour à Montebourg dès 1922 et tentent de rouvrir un noviciat mais doivent faire face à la concurrence des nombreuses écoles ouvertes durant leur exil.

Fusion avec les Frères des Écoles chrétiennes en 1938

Dès lors, face au vieillissement des effectifs et à l'absence de nouvelles recrues, un rapprochement avec les Frères des Écoles chrétiennes, dont une communauté était implantée à Montebourg, est envisagé. Après plusieurs tentatives, la fusion entre les deux communautés est actée en 1938, ce qui met un terme à la congrégation des Frères de la Miséricorde de Montebourg.

Benoît Gillet

Documents du mois déjà publiés